

Adoption de la demande de
renouvellement d'accréditation
Cursus Master en Ingénierie

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE
DE L'ÉTUDIANT

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 13 février 2018

Délibération 2018/02/CFVU- 14

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35 ;

Vu l'avis du conseil de la FSI

Après en avoir délibéré, les conseillers demandent le renouvellement de l'accréditation
Cursus Master en Ingénierie.

Toulouse le 13 février 2018

Le Président

Jean-Pierre VINEL 

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 28

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0